

DOSSIER DE PRESSE

The logo for hopital.fr, featuring the text "hopital.fr" in white lowercase letters on a dark blue rectangular background. A small green dot is positioned above the letter 'o'.

Le 1^{er} portail d'information grand public sur l'hôpital

CONTACTS PRESSE

Olivier Enard - Audrey Barrère
COMM Santé

Tél. : 05 57 97 19 11

Fax. : 05 57 97 19 15

audrey.barrere@comm-sante.com

olivier.enard@comm-sante.com

Nicolas Péju - FHF

n.peju@fhf.fr

Marine Al Dahdah - FHF

m.aldahdah@fhf.fr

Tél. : 01 44 06 84 33



SOMMAIRE

Communiqué de presse « L'hôpital se dévoile sur la toile »

hopital.fr : mode d'emploi

- o Les rubriques d'information
- o Les rubriques de services
- o Un espace dédié aux professionnels

Pourquoi hopital.fr ?

- o Les attentes des usagers
- o Les objectifs du site
- o Coût

La genèse du projet

- o Historique
- o Partenariats

ANNEXES

- o Visuels du site
- o Internet, handicap et accessibilité
- o Panorama du secteur hospitalier français : chiffres et informations clés
- o Présentation de la FHF
- o Présentation des fédérations hospitalières partenaires du site hopital.fr (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer)
- o Liste complète des partenaires



L'hôpital se dévoile sur la toile !

Lancement du premier portail d'information grand public sur l'hôpital

1 Français sur 3 se rend à l'hôpital chaque année, et l'ensemble de la population au moins une fois dans sa vie ! L'hôpital est un service public qui nous concerne tous.

C'est pourquoi la Fédération hospitalière de France, en partenariat avec la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés à buts non lucratifs (FEHAP) et la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC), a souhaité mettre en place le premier portail d'information grand public sur le service public hospitalier.

Alors que l'intérêt de nos concitoyens pour les questions de santé ne cesse de progresser, l'accès à l'information en santé est parfois complexe en raison de l'éparpillement excessif des données ou de leur surabondance.

Dans un esprit de transparence et de service aux usagers, la FHF et les fédérations hospitalières partenaires ont donc souhaité utiliser le média Internet pour rassembler et clarifier des informations utiles sur l'hôpital.

Hopital.fr s'appuie sur un important travail collaboratif associant les professionnels hospitaliers, les établissements et de nombreux partenaires (fédérations, institutionnels, associatifs et médias) qui contribuent en permanence à alimenter l'ensemble des rubriques du site.

D'un accès facile pour tous, hopital.fr a été conçu pour répondre aux normes internationales et nationales relatives à l'accessibilité des sites Internet.

Les services proposés par hopital.fr



Un annuaire pratique des établissements permettant à l'utilisateur de trouver dans une région, un département, ou une ville un établissement, un service, une consultation ou une maison de retraite avec une cartographie, des informations pratiques, des liens utiles ainsi que des informations qualitatives.



Un dictionnaire médical de vulgarisation des mots médicaux que l'utilisateur peut rencontrer au cours d'une visite ou d'une hospitalisation (spécialités médicales, pathologies, symptômes ou examens) pour mieux comprendre les termes employés à l'hôpital et faciliter le parcours de soins.



Des actualités nationales et locales sur l'hôpital émanant de partenaires institutionnels, de médias et des établissements, ainsi que des actualités médicales et soignantes mettant en avant le dynamisme de l'hôpital en matière de recherche et d'innovations médicales.



Des informations sur les droits et les devoirs de chaque patient ainsi que les démarches à suivre lors d'une admission aux urgences avant, pendant et après son hospitalisation ou pour une consultation externe afin de faciliter sa relation avec l'hôpital.



Un espace sur les métiers de l'hôpital présentant les différentes professions que l'on y trouve ainsi que les moyens pour les rejoindre (écoles, filière, etc...).



Des informations spécifiques sur des prises en charges particulières (le handicap, la santé mentale ou la fin de vie) ou des publics particuliers (personnes âgées, enfants, futures mères) afin d'expliquer les différentes structures et aides mises en place pour ces patients.



Des contenus pédagogiques expliquant le fonctionnement du secteur hospitalier et médico-social, ainsi que l'organisation générale de la santé en France.



Un « espace pro » permettant aux professionnels de santé de rechercher des praticiens hospitaliers, des établissements ou des services médicaux par critères géographiques ou par pathologies traitées.



Un ensemble de liens de référence pour faciliter la recherche d'information sur les grands thèmes de santé publique : addictions, cancer, sida, contraception.

3 questions posées à Claude Evin

Pourquoi hopital.fr ?

Pour expliquer l'hôpital, pour valoriser ses activités et pour informer ses usagers.

Pour qui hopital.fr ?

Pour tous ! L'hôpital est un service public qui nous concerne tous. C'est pour cela que nous avons conçu un site facile d'accès et des contenus susceptibles de répondre à toutes les questions que se posent nos concitoyens sur l'hôpital.

Comment hopital.fr ?

Sur une initiative des fédérations du service public hospitalier et grâce aux contributions des établissements, des professionnels et de tous les partenaires de l'hôpital.

Pour découvrir le site Internet, rendez-vous sur : www.hopital.fr.

Dossier de presse et visuels disponibles sur simple demande à l'agence COMM Santé

CONTACTS PRESSE

Olivier Enard – Audrey Barrère
COMM Santé

Tél. : 05 57 97 19 11

Fax. : 05 57 97 19 15

audrey.barrere@comm-sante.com

olivier.enard@comm-sante.com

Nicolas Péju – FHF

n.peju@fhf.fr

Marine Al Dahdah – FHF

m.aldahdah@fhf.fr

Tél. : 01 44 06 84 33



hopital.fr : mode d'emploi

Les rubriques d'information



« Actualités »

Ce fil d'actualité (exportable en flux RSS ) réalisé par la FHF et ses partenaires est également alimenté par des médias reconnus dans le domaine de la santé (APM, Hospimedia, Egora.fr, Le Panorama du Médecin). Il est divisé en 3 grandes catégories :

- **Actualités générales :**
 - Santé publique
 - Prévention
 - Crise sanitaire
 - Accès aux soins
 - Politiques de santé
 - Grandes évolutions du système de santé et organisation sanitaire
- **Actualités régionales :**
 - Informations locales sur l'actualité des établissements dans les régions
- **Actualités médicales et soignantes :**
 - Innovations
 - Dernières prouesses médicales
 - Nouvelles pratiques soignantes



« Les démarches à l'hôpital »

Quelles pièces administratives fournir ? Quels sont les frais qui restent à ma charge ? Mes dépenses de transport sont-elles remboursables ? Qui sont mes différents interlocuteurs ? Qu'il s'agisse d'une prise en charge par les urgences médicales, d'une consultation externe ou d'une hospitalisation, hopital.fr accompagne les usagers dans les différentes démarches et formalités à accomplir, et prodigue dans chaque cas un ensemble de conseils pratiques et utiles.

Réalisée en partenariat avec la **Caisse Nationale d'Assurance Maladie**, la rubrique « Tarifs et Remboursements », présente un état des lieux des prestations remboursées et de celles restant à la charge de l'utilisateur.

Pour les personnes disposant de faibles ressources ou en situation de précarité, les dispositifs spécifiques d'accès aux soins sont détaillés dans la partie « l'Accès aux soins pour tous ».



« Les droits des usagers »

Cette rubrique a été réalisée en partenariat avec le **Collectif Inter Associatif pour la Santé**.

Tout usager de l'hôpital dispose d'un certain nombre de droits. Abordés très explicitement sur hopital.fr, les droits du patient vont de la garantie de la qualité des soins jusqu'à l'accès à l'information, en passant par le respect de l'intimité et de la vie privée.

Leur mise en œuvre s'appuie sur une représentation des usagers au sein des différentes instances de l'hôpital et sur l'existence d'un certain nombre de recours. En cas de litige, l'internaute trouvera sur le site une aide précieuse ainsi que les démarches à suivre lui permettant de faire valoir ses droits.

Pour la santé et la sécurité de tous, cette rubrique reprend un certain nombre de règles essentielles de savoir-vivre, d'hygiène et de sécurité à respecter durant un séjour à l'hôpital.



« L'hôpital et vous »

Cette rubrique s'adresse aux usagers qui vont faire leur entrée à l'hôpital dans le cadre d'une prise en charge spécifique : une naissance à venir, un enfant bientôt hospitalisé, une personne handicapée ou une personne âgée dépendante dans l'entourage de l'utilisateur, ...

Parce que l'hôpital est présent à toutes les étapes de la vie, et que chacune de ces étapes nécessite une prise en charge particulière, hopital.fr aborde l'hospitalisation sous tous les angles, et aide chaque usager à bien la préparer.

Quelques thématiques référencées :

- La naissance
- Les enfants
- Les personnes âgées
- La psychiatrie
- Le handicap
- La fin de vie



« L'hôpital : comment ça marche ? »

Compte tenu de la multiplicité des autorités administratives ayant compétence dans le secteur de la santé, l'organisation et la coordination des activités s'y rapportant peuvent paraître bien complexes pour beaucoup d'utilisateurs.

Cette rubrique a donc pour vocation de les aider à mieux comprendre l'hôpital et à mieux s'y repérer.

Replacées au sein de l'organisation générale de la santé avec la présentation de ses différents acteurs, les compétences et les missions de l'hôpital deviennent plus claires.

Pour les usagers souhaitant approfondir leurs connaissances sur une thématique particulière du monde hospitalier : éthique, personnes âgées, finances à l'hôpital,... cette rubrique propose également une sélection d'ouvrages pertinents.

Et si les termes « Allocation compensatrice pour tierce personne » ou « Allocation d'éducation spéciale » évoquent bien peu de choses au commun des usagers, le lexique administratif proposé lui sera fort utile !



« Nos métiers »

Aider à améliorer la connaissance, la compréhension de l'hôpital, et promouvoir les 150 métiers qui s'y croisent est une des vocations de hospital.fr.

Dans cette optique, chaque type d'interlocuteur pouvant être rencontré à l'hôpital dispose d'une « fiche métier » sur le site. 4 grands secteurs sont ici représentés :

- les métiers médicaux
- les métiers soignants
- les métiers du social
- les métiers administratifs, logistiques et techniques.

Outre la présentation stricto sensu des différents métiers hospitaliers, hospital.fr agit pour leur promotion en présentant les différentes voies et conditions d'obtention des diplômes, les perspectives professionnelles, les opportunités de carrières et les conditions d'exercice de chaque fonction. Pour chaque métier, un lien vers le portail des métiers du Ministère de la Santé est également disponible.

Pour plus de facilité, chaque « fiche métier » est accessible via un moteur de recherche spécialement dédié ou une recherche par catégorie.



« La santé en clics »

Il s'agit là d'une véritable bibliothèque de liens aiguillant l'internaute vers toute l'information relative aux grandes problématiques de santé publique.

[Les thématiques référencées :](#)

- addictions
- cancer
- conseils aux voyageurs
- contraception
- diabète
- dons et greffes
- hépatites
- maladies cardiovasculaires
- maladies rares
- nutrition
- infections sexuellement transmissibles
- IVG/avortement
- Sida
- Vaccination

Prévention, dépistage, état de la recherche, en savoir plus, numéros verts, liste des associations et des sociétés savantes, où se soigner ?... Tout ce qu'il faut savoir sur chacune des thématiques citées ci-dessus est ici regroupé et présenté de manière simple et concise.

Les rubriques de services



Annuaire des hôpitaux et maisons de retraite

La Fédération Hospitalière de France, en partenariat avec la FEHAP et la FNCLCC, rassemble et référence pour la première fois les structures sanitaires, psychiatriques et médico-sociales françaises (publiques et privées à but non lucratif) sur hopital.fr.

L'annuaire du site permet désormais à chacun de trouver simplement et rapidement un établissement (hôpital/maison de retraite) ou un service approprié à la pathologie qui le concerne. Il permet d'effectuer une recherche ayant pour critère la pathologie, la spécialité ou l'examen recherché, ainsi que le lieu géographique.

Chaque établissement fait l'objet sur le site d'une fiche détaillée qui regroupe :

- Des renseignements pratiques (coordonnées postales, téléphoniques, mail, plan d'accès, site Internet).
- Des caractéristiques techniques (capacité d'accueil, équipement et plateau technique).
- Les différents services médicaux présents dans l'établissement et les spécialités qui y sont exercées.

- Des indicateurs qualités (certification HAS, score ICALIN, indicateur d'activité platine)



Le Dico Médical

Amniocentèse : L'amniocentèse consiste à prélever à partir du troisième mois de la grossesse un peu de liquide amniotique qui se trouve dans la poche entourant le bébé. Ce geste est réalisé par un médecin de façon stérile sous surveillance échographique à l'aide d'une aiguille très fine introduite dans l'abdomen de la femme enceinte sans anesthésie du fait de la finesse de l'aiguille. L'analyse des cellules de ce liquide permet de rechercher certaines maladies du fœtus comme la trisomie 21 (appelée à tort mongolisme). Elle permet de rechercher certaines infections. Les risques de cette technique sont rares dominés par les fausses couches dans 1 à 2% des cas.

A l'image de cette définition extraite du site, le Dico Médical a pour but d'aider l'utilisateur à décrypter le vocabulaire médical auquel il peut être confronté à l'hôpital, et à mieux l'appréhender.

Les pathologies, les symptômes, les examens, les termes génériques, les spécialités médicales,... des centaines de définitions sont d'ores et déjà disponibles.

La particularité de ce dictionnaire est qu'il est conçu autour d'une plateforme participative de type « wiki » sécurisée. Tout médecin hospitalier dispose d'un code d'accès à cette plateforme (attribué au niveau de chaque service) qui lui permet de modifier le contenu du dictionnaire médical. Il peut ainsi compléter des définitions existantes ou en créer de nouvelles. Les modifications ou ajouts du praticien porteront la mention de son service.

Classées par rubriques, également accessibles via un moteur de recherche, l'internaute peut maintenant avoir accès à une définition médicale en quelques secondes grâce à cet outil enrichi en permanence par les médecins hospitaliers.

Un espace dédié aux professionnels



Espace pro

Conseiller

hopital.fr s'adresse également aux professionnels de la santé, et en particulier aux médecins libéraux. L'espace pro met à leur disposition un annuaire professionnel des établissements de santé combinant une recherche géographique avec des critères d'activité par pathologies (utilisation de groupes homogènes de malades et du PMSI). L'objectif : permettre aux médecins de conseiller au mieux leurs patients avant une hospitalisation grâce à une recherche affinée des établissements et services spécialisés.

Informer

Les professionnels de la santé ont avec hopital.fr accès à un fil d'actualité spécifique. Les praticiens hospitaliers sont aussi invités à communiquer les informations relatives à

l'actualité et aux performances de leurs services. Celles-ci seront ainsi visibles sur le site par leurs confrères et les usagers.

Promouvoir

Dans un souci de promotion de l'hôpital et de ses métiers, hopital.fr propose aux étudiants de médecine et aux médecins salariés ou libéraux qui souhaitent élargir leur horizon professionnel une information complète sur le statut de praticien hospitalier. Conditions de travail, rémunérations, formation médicale ou encore statut juridique, tout ce qu'il faut savoir pour exercer à l'hôpital est sur hopital.fr.

Pourquoi hopital.fr ?

Les attentes des usagers

Le sondage réalisé par TNS Sofres pour la Fédération Hospitalière de France les 12 et 13 avril 2006 venait confirmer les bons résultats obtenus en 2004 : les Français sont très attachés au Service Public Hospitalier. 82 % des personnes interrogées déclaraient avoir une bonne opinion des hôpitaux publics. La qualité des soins, les services de maternité ou encore l'accueil du patient figurent en tête des principaux motifs de satisfaction à l'égard de l'hôpital public.

Cette bonne image s'accompagne d'un intérêt croissant pour l'hôpital. En témoignent les nombreux sujets émergents dans la presse comme la publication régulière de palmarès des établissements hospitaliers ou d'émissions de télévision consacrées à l'hôpital.

Avec hopital.fr, la Fédération Hospitalière de France répond aujourd'hui à une demande légitime d'information émanant des patients, des familles et des professionnels.

Objectifs

Dans une perspective d'ouverture et de transparence, hopital.fr a pour vocation de rassembler des informations de santé et des services aux usagers afin d'expliquer et de valoriser le service public hospitalier et médico-social.

Compte tenu de la montée en puissance d'Internet dans les foyers, cet outil a paru être le plus adapté pour collecter des éléments dispersés et toucher un vaste public. D'autres pays sont déjà en avance et développent ce type de démarche, notamment la Grande Bretagne, avec une plateforme de santé unique « NHS Choices ».

Hopital.fr est le fruit d'un travail collectif du service public hospitalier à l'image de l'annuaire alimenté exclusivement par ses établissements et le dico médical dont l'actualisation est assurée par les praticiens eux-mêmes.

Le Coût du projet

Investissement : 140 000 € de la FHF

Coût annuel : 100 000 € pris en charge par la FHF avec une participation de la FEHAP et la FNCLCC.

La genèse du projet

Historique :

- 12 octobre 2006 : le Conseil d'Administration de la FHF décide le lancement du projet.
- Novembre 2006 à février 2007 : réalisation des cahiers des charges et choix des prestataires (6 lots).
- Mars à novembre 2007: production (recueil des contenus, création des gabarits, intégration html).
- Décembre 2007 : mise en ligne du site test.
- 22 janvier 2008 : présentation du site à la presse.
- Juin 2008 : campagne de communication et de promotion du site

De la rédaction du cahier des charges, en passant par le choix des prestataires jusqu'à la production proprement dite, il aura fallu un peu plus d'un an à la Fédération Hospitalière de France pour concrétiser ce projet.

Partenariats et prestataires :

Le site hospital.fr est avant tout le fruit d'un travail collectif. Son contenu bénéficie de la contribution des établissements hospitaliers et médico-sociaux publics, privés à but non lucratif, ainsi que de celle des médecins hospitaliers. Il s'agit véritablement d'un projet fédérateur.

→ Voir la liste complète des partenaires d'hospital.fr en annexe.

Le comité de pilotage d'hospital.fr :

- Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)
- AP-HP Hôpital Saint Antoine
- Centre Hospitalier de Gonesse
- Centre Hospitalier de Nevers
- Centre Hospitalier de Saint-Denis
- Centre Hospitalier d'Haguenau
- Centre Hospitalier Universitaire de Nice
- Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg
- CHI de Poissy / Saint Germain en Laye
- CHRU de Tours
- CISS
- CNAMTS
- Conférence des Directeur Généraux de CHU

- Conférence des présidents de CME de CHU
- Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
- DREES
- Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard
- Fédération Hospitalière de France
- Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs
- FNAP-PSY
- FNCLCC
- Haute Autorité de Santé
- INCA
- Mutualité Française
- QUE CHOISIR
- DICOM du Ministère de la santé
- UNAF
- UNAPEI

Les prestataires qui ont travaillé sur le projet

Etude de faisabilité : Devarrieux-Villaret
 Assistance à maîtrise d'ouvrage technique : Altior
 Accessibilité : Equallia
 Développement : Business Decision
 Graphisme et ergonomie : Benoît Robert et Thomas Toqué
 Hébergement : Ecritel
 Référencement : Takezo
 Photos : Corentin Mossière
 Rewriting : PCA
 400 premières définitions du dictionnaire médical : Dr Denis
 Milliès-Lacroix

L'équipe FHF :

Nicolas Péju, directeur de la communication
 Fabien Viry, chef de projet
 Marine Al Dahdah, chargée de communication externe
 Philippe Vincent-Royol, webmestre
 Elsa Stephan et Jessy Cognon, stagiaires

ANNEXES

Visuels

Tous les visuels téléchargeables sur :
<http://www.fhf.fr> (espace presse)

Logo d'hospital.fr



Le Moteur de recherche

🔍 Hôpital Maison de retraite

* champ obligatoire

Indiquez le Département, la Région ou la Commune *

Indiquez la pathologie, la spécialité ou l'examen (Ex. : allergie, échographie...)

Rechercher

Trouver un hôpital ou une maison de retraite par carte



• [Recherche par carte](#)

Le Dico médical

📖 Le dico médical

Biopsie : Petite opération qui a pour but de prendre un morceau d'un organe pour l'analyser et chercher une maladie

- Les spécialités médicales
- Les examens
- Les pathologies et symptômes
- Les termes génériques

Rechercher dans le dico médical

• [Accédez au dictionnaire médical](#)

Les Rubriques

hôpital.fr
L'hôpital à votre service



La page d'accueil

http://test.hopital.fr./index.php#



L'hôpital à votre service

Vos démarches

Vos droits

L'hôpital et vous

Comment ça marche ?

Nos métiers

Le dico médical

La santé en clics

Hôpital Maison de retraite

* champ obligatoire

Indiquez le Département, la Région ou la Commune *

Rechercher

Trouver une maison de retraite par carte

Recherche par carte

Vous êtes sur l'accueil d'hopital.fr

Vos démarches

Tout savoir sur les urgences

Tout savoir sur l'hospitalisation

Tout savoir sur les consultations

Zoom sur : le métier d'aide-soignant

Actualités

Actualités générales

Début d'épidémie de grippe : il est encore temps de se vacciner

Actualités générales

Accès aux soins : Un "chèque santé" pour souscrire une couverture complémentaire

Actualités générales

La psychiatrie en proie aux problématiques actuelles de santé publique

Actualités générales

Alzheimer : Une prise en charge renforcée, mais encore insuffisante

Rechercher dans le site

L'hôpital et vous

Espace Pro

La santé en clics

Nos partenaires

Le dico médical

Coxarthrose : Usure progressive et douloureuse de l'articulation de la hanche

Rechercher dans le dico médical

Accédez au dictionnaire médical

Vaccination

IVG / Avortement

Accédez à tous les thèmes

Un site créé par la F.H.F.

Accédez à tous nos partenaires

Fils d'informations : Actualités | Dossiers santé | Dictionnaire médical

Trouver un hôpital | Trouver une maison de retraite

Actualités : Actualités générales | Actualités médicales et soignantes | Actualités régionales

Vos démarches : Les urgences | Les consultations | L'hospitalisation | Les tarifs et remboursements

Vos droits : Les droits de l'usager | La représentation des usagers et le respect des droits

L'hôpital et vous : La naissance | Les enfants | Les personnes âgées | La psychiatrie | Le handicap | La fin de vie

L'hôpital comment ça marche? : L'hôpital au sein de l'organisation générale de la santé | Les missions de l'hôpital | Le fonctionnement de l'hôpital | A lire sur l'hôpital | Lexique administratif

Nos métiers : Les métiers médicaux | Les métiers soignants | Les métiers du social | Les métiers administratifs, logistiques et techniques

Le dico médical : Les spécialités médicales | Les examens | Les pathologies et symptômes | Les termes génériques

La santé en clics : Consulter les dossiers

Espace Pro : Actualités Pro | Vous travaillez à l'hôpital | Vous travaillez en libéral

Les partenaires de l'Hôpital : Un site créé par la FHF | Les Fédérations associées | Les institutions partenaires | Les associations partenaires | Les médias partenaires | Les sites internet partenaires

hopital.fr - Fédération Hospitalière de France - 1bis rue Cabanis 75014 Paris - Tél: (33) 01 44 06 84 44 - Fax: (33) 01 44 06 84 45 - Contact

16

Internet, handicap et accessibilité

L'accessibilité des services en ligne est un sujet fondamental pour l'insertion sociale des personnes handicapées. L'accessibilité numérique permet à tous, et pas seulement aux personnes handicapées de travailler, d'échanger, de communiquer, de participer à la vie de la société à égalité avec les autres. Pour les services publics, c'est une obligation morale avant d'être une obligation légale. hopital.fr a été conçu pour répondre aux normes internationales et nationales relatives à l'accessibilité des sites Internet.

Un cadre législatif à l'accessibilité numérique

L'article 47 de la loi du 11 février 2005 stipule que les sites Internet de l'administration doivent être, sous peine de sanctions, accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) permettra de disposer, à terme, d'un document technique qui intégrera les exigences de la loi (critères de conformité, organisation de la déclaration de conformité...).

Actuellement, la référence en matière d'accessibilité est le label "AccessiWeb", qui se décline en 3 niveaux :

- **bronze**, si 55 critères spécifiques sont respectés (équivalent au niveau A du W3C/WAI)
- **argent**, si le site respecte les 23 critères supplémentaires (équivalent au niveau AA de W3C/WAI)
- **or**, si l'ensemble des 92 critères sont respectés (équivalent au niveau AAA de W3C/WAI).

Ces critères d'accessibilité concernent notamment les éléments graphiques, les couleurs, le multimédia, les liens hypertextes, la structuration d'une page web et l'aide à la navigation.

Les standards du W3C

Le World Wide Web Consortium (W3C) est un groupe d'experts indépendants fondé en octobre 1994 pour promouvoir la compatibilité des technologies du web. Son objectif : mettre la toile et ses services à la disposition de tous les internautes, quels que soient leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique ou leurs aptitudes physiques ou mentales.

Source : <http://www.internet.gouv.fr>

Panorama du secteur hospitalier français : chiffres et informations clés

Le système hospitalier français se caractérise par la coexistence d'établissements de santé à caractère public et à caractère privé. Le secteur public représente 65% des lits et le secteur privé 35%.

Les établissements publics de santé

Les centres hospitaliers régionaux universitaires

Les CHU rassemblent plus de 200 sites hospitaliers et près de 3.000 services ou départements, d'une capacité de 87 000 lits et de près de 10 000 places.

Avec 3 millions de passages aux urgences, 2,5 millions d'entrées, 2,1 millions de séjours de moins de 24 heures, près de 15 millions de consultations et 144.000 naissances, les CHRU assurent 35% de l'activité des hôpitaux publics français.

Les centres hospitaliers

Au nombre de 518, ils totalisent 160.000 lits d'hospitalisation complète sur les 300.000 du secteur public :

- 61 000 en médecine (sur 101 000)
- 26 700 en chirurgie (sur 48 300)
- 11 450 en gynécologie obstétrique (sur 16 000)
- 24 500 en moyen séjour (sur 40 700)
- près de 40 000 en long séjour (sur 69 000), du fait du vieillissement de la population.

Parmi eux, 90 sont spécialisés en psychiatrie adulte et 84 en psychiatrie infanto-juvénile sectorisée.

Les hôpitaux locaux

Au nombre de 343, les hôpitaux locaux représentent un tiers du parc hospitalier. Leurs capacités d'accueil en lits de médecine (3.304) ne représentent que 3,75% du total des lits de l'hôpital public. Elles atteignent en revanche plus de 14% des lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) et s'élèvent à près de 19% des lits de soins de longue durée (SLD). La prise en charge des personnes âgées est, en effet, une activité importante de l'hôpital local.

Les établissements de santé privés

On distingue généralement parmi les établissements de soins privés ceux qui poursuivent un but lucratif - que l'on appelle généralement cliniques - et ceux dépourvus de but lucratif, qui participent le plus souvent au service public hospitalier.

Les établissements hospitaliers privés à but non lucratif

Les établissements à but non lucratif sont au nombre de 1.446 et regroupent 64.917 lits. La majorité des hôpitaux privés à but non lucratif (538 sur 868) participe au service public hospitalier (PSPH).

Les Centres de Lutte Contre le Cancer

Les Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) sont des établissements de santé hospitalo-universitaires, privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier. Ils sont au nombre de 20, répartis dans toute la France. Leur statut leur confère une triple mission de soins, de recherche et d'enseignement, exclusivement axée sur le cancer. Les CLCC ne sont toutefois pas les seuls lieux de prise en charge et de traitement des cancers.

Les établissements à but lucratif

Les établissements à but lucratif (cliniques) sont au nombre de 1.442 et comptent 93.812 lits. Ils sont le plus souvent constitués sous forme de sociétés de personnes ou de capitaux, au sein desquelles s'exerce l'activité libérale des praticiens.



La Fédération hospitalière de France

Créée en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé (hôpitaux) et autant de structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public.

Trois missions :

1. Promouvoir l'hôpital public

Les valeurs essentielles d'accueil, d'ouverture à tous, de proximité, mais aussi d'excellence de l'hôpital public sont le fruit d'une histoire longue et riche. Elles sont aussi porteuses d'avenir. Elles sont plus que jamais besoin d'être défendues. La FHF s'y emploie en assurant la promotion de la culture et des valeurs de l'hôpital public. Elle organise ainsi chaque année en alternance deux manifestations de référence : le Salon de l'hôpital public, à l'occasion du salon Hôpital Expo – Intermédica, et le Salon des professions de la gérontologie et du handicap, à l'occasion du salon Géronto-Handicap Expo

2. Informer les établissements

La FHF joue un rôle de conseil face aux nombreux problèmes concrets qui peuvent survenir dans la vie quotidienne d'un établissement public de santé. Les établissements hospitaliers peuvent solliciter à tout moment l'avis de la FHF dans des domaines aussi vastes que les ressources humaines, les finances ou la responsabilité juridique. Elle met aussi à disposition de ses membres de nombreux outils :

Le site internet de la FHF (<http://www.fhf.fr>) propose un annuaire des établissements en ligne. Ceux-ci disposent également sur le site d'un espace personnalisé à partir duquel ils peuvent consulter des informations confidentielles, passer des offres d'emploi, accéder aux données stratégiques de la BDHF.

Quatre lettres : la Lettre de la FHF, la Let-



<http://www.fhf.fr>

tre Info en Santé, Dimension médicale, l'essentiel de l'hôpital.

Deux revues : La Revue hospitalière de France et la revue Techniques hospitalières) qui offrent aux adhérents et abonnés des informations et analyses de fond sur l'évolution du monde hospitalier.

Des ouvrages tels que : « l'hôpital de A à Z » et « le guide de l'interne à l'hôpital public ».



3. Représenter les établissements

Une représentation nationale : la FHF désigne des représentants au sein de nombreuses commissions de premier plan : Conseil supérieur des hôpitaux, Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, Commissions nationales et régionales de l'Organisation sanitaire et sociale... Elle participe par ailleurs à des organismes ayant compétence administrative sur le fonctionnement interne des établissements. Elle assure enfin la promotion d'une politique sociale de valorisation des ressources humaines au travers de sa participation au sein de plusieurs instances : Caisse nationale de retraite (CNRA), Comité de gestion des œuvres sociales, Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier...

Une représentation internationale : membre de la Fédération européenne des hôpitaux (HOPE), la FHF est également membre du conseil d'administration de la Fédération internationale des hôpitaux (FIH), dont le délégué général assure la présidence.

La FHF, force de propositions. Depuis sa création, la FHF n'a cessé d'influer sur l'évolution de la législation hospitalière. Elle continue d'affirmer chaque jour sa force de proposition pour devenir l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans la mise en place de toutes les réformes en cours. Elle se positionne comme un partenaire constructif mais exigeant sur la défense de l'hôpital public.

FHF – Fédération Hospitalière de France
1 bis rue Cabanis – 75014 Paris

Les partenaires de hopital.fr



La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP)

I. La FEHAP, fédération de référence du secteur PNL

La FEHAP est une association loi 1901, créée en 1936 et devenue aujourd'hui la fédération référente des champs sanitaire, social et médico-social du secteur PNL. Elle réunit un ensemble d'établissements hospitaliers et d'aide à la personne, adhérant :

- 1) à la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951, première convention conclue entre employeurs et salariés dans le domaine de la santé.
- 2) au statut privé non lucratif reposant sur une gestion désintéressée et un réinvestissement des bénéfices au service des usagers
- 3) à la Charte des valeurs, fruit de l'héritage de la FEHAP et socle commun à tous ses établissements.

La FEHAP c'est ...

- 3141 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- 187 000 professionnels salariés
- 200 000 lits et places
- 2,5 millions d'usagers/an

II. La FEHAP en actions

Une fédération au service de ses adhérents

Les grandes missions de la FEHAP :

- **Fédérer** : la FEHAP fédère des établissements et services gérés par divers organismes : associations, congrégations, fondations, mutuelles.
- **Innover** : La FEHAP encourage l'innovation. Ainsi, par exemple, le premier service de grands brûlés et les premières unités de soins palliatifs ont vu le jour dans des établissements FEHAP.
- **Informier** : La FEHAP tient ses adhérents informés de l'évolution de la réglementation.
- **Former** : la FEHAP assure 60 sessions annuelles de formation continue, et organise régulièrement pour ses adhérents « les rencontres nationales de la FEHAP »

- **Conseiller** : La FEHAP conseille ses adhérents tant dans le domaine des relations du travail, que dans les champs sanitaire, social et médico-social.
- **Défendre** : La FEHAP intervient auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux pour la défense des intérêts de ses adhérents.

Une fédération actrice du débat public

Chaque jour, la FEHAP intervient auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts de ses adhérents sur des sujets au cœur de l'actualité.

La Fédération est aussi à l'initiative de commissions nationales et de comités techniques :

Commission Médecine Chirurgie et Obstétrique (MCO), Commission Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), Commission Psychiatrie, Commission Adultes Handicapés et Personnes en Difficultés Sociale, Commission Enfance et Jeunesse, Commission personnes Agées, Commission CCN 1951, Commission Formation, Comité Technique Dialyse, Comité Technique HAD, Comité Technique Etablissements sous OQN, Groupe Directeur, Groupe SSIAD.

Une fédération au rayonnement international

Depuis 1966, la FEHAP participe aux débats consacrés à la santé en Europe, à travers la Fédération Européenne des Hôpitaux. Elle fait également partie du collectif SSIG-FR qui milite en faveur d'un encadrement communautaire adapté des services Sociaux et de santé d'intérêt général.

La FEHAP est également membre de la Fédération Internationale des Hôpitaux (FIH).

Afin de développer et de diffuser son modèle à l'étranger, la FEHAP a en outre mis en place en 2006, un pôle international, au sein de son Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants.

III. La FEHAP, Atouts et Performances

Atouts de la FEHAP

La FEHAP propose :

- des actions de formation continue avec l'appui de l'organisme paritaire collecteur agréé de la branche UNIFAF : 60 sessions, 2500 stagiaires, et 60 000 heures de cours.
- des colloques et séminaires : les rencontres nationales de la FEHAP pour rester en prise avec l'actualité, appréhender les enjeux, anticiper les évolutions.
- une formation en e-learning (formation à distance)

Des outils de communication diversifiés :

- Une revue bimestrielle « Perspectives Sanitaires et Sociales » (PSS) diffusée à 5 500 exemplaires : avec les deux hors séries,

ce ne sont pas moins de huit rendez-vous annuels pour être au fait de l'actualité du secteur et des problèmes de fond.

- Un site Internet www.fehap.fr, véritable fonds documentaire, mis à jour quotidiennement.
- Un annuaire des établissements adhérents
- Des publications spécialisées, éditées au fil de l'actualité (telles que La Lettre de l'Observatoire économique social et financier).

La FEHAP, c'est... l'innovation, la recherche, « aller toujours plus loin au profit de l'utilisateur ».

Premier centre de soins palliatifs en France : l'hôpital des Diaconesses la Croix-Saint-Simon à Paris.

Premier centre de grands brûlés en France : l'hôpital Saint Luc à Lyon.

Premier centre de cryothérapie en France : l'hôpital Saint Joseph à Paris.



La Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer

Les 20 Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer (CLCC), érigés le 1er octobre 1945 par une ordonnance du Général de Gaulle (art. L.312 & s. du Code de la Santé publique), occupent une place particulière dans le paysage sanitaire français.

Etablissements de santé privés à but non lucratif et de caractère hospitalo-universitaire, ces 20 Centres participent depuis toujours au service public hospitalier. A ce titre, ils sont financés par l'assurance maladie et sont contrôlés par le Ministère de la Santé, dans les mêmes conditions que les hôpitaux publics. Dédiés au traitement des cancers, ils assurent des missions de prévention, de recherche, d'enseignement et de soins, dans la recherche permanente de la qualité et de l'accessibilité.

Le Conseil d'administration des Centres, présidé par le Préfet du département d'implantation (et, pour l'IGR, par le Préfet de la région Ile-de-France), est composé notamment de représentants des tutelles et des collectivités hospitalières et universitaires, avec lesquelles les Centres établissent des conventions. La direction du Centre est assurée par un Directeur, médecin, nommé par arrêté du Ministre chargé de la Santé. Il est assisté d'un Directeur Général Adjoint et d'une équipe de direction, variable selon les Centres, mais qui fait appel à des principes de mélange des cultures professionnelles (gestionnaire, médicale, soignante...) et d'implication des médecins cliniciens aux responsabilités de direction.

De part leur spécificité, les Centres sont à la pointe de la cancérologie, tant au niveau des soins avec des plateaux techniques modernes, qu'au niveau de la recherche. Les Centres sont souvent initiateurs de protocole de recherche clinique et permettent ainsi aux patients d'accéder à des thérapeutiques innovantes.

Les Centres de Lutte Contre le cancer ont créé en 1964 une structure communautaire : la FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE LUTTE CONTRE LE CANCER (FNCLCC), association sans but lucratif.

Cette Fédération patronale, médicale et scientifique a pour mission de défendre les intérêts des Centres, en particulier auprès des ministères de tutelle et de développer avec eux des projets visant à faire " exceller " la prise en charge des personnes malades (excellence managériale, excellence médicale et scientifique). Elle a notamment pour but :

- de développer des projets d'intérêt général concernant l'ensemble des missions de soins, d'enseignement et de

recherche qui sont confiées par le ministère de la santé aux Centres de Lutte Contre le Cancer.

- d'examiner les questions qui concernent les Centres sur le plan juridique et social.
- de représenter l'ensemble des Centres chaque fois qu'une action collective s'impose en ces matières.

La Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer est aujourd'hui reconnue dans la communauté des professionnels et des patients comme étant une structure veillant à créer une synergie positive et efficace pour faire reculer le cancer et pour défendre des projets majeurs de dimension française ou européenne.

FNCLCC

Association sans but lucratif (loi 1901)
101, rue de Tolbiac
75654 PARIS Cedex 13

Liste complète des partenaires de hospital.fr

